

s'est-il écrié après ma réponse, à l'arriroit du Louvre! juste sous les arbalètes des archers de Gravelle qui gardent le château! Par la morbleu! je ne puis pas laisser assassiner cet enfant-là... D'ailleurs madame Blanche ne me le pardonnerait pas!

— Il a dit cela? interrompit la duchesse Isabelle avec vivacité.

— Oui, répéta frère Tranquille je suis bien sûr qu'il a dit cela. Et il a ajouté: — N'espère pas plus que je ne promets, mon cousin Andéol. Tu sais bien que je ne suis pas un chevalier errant. J'irai, je servirai de témoin afin que la lutte soit loyal, voilà tout... va't'en!

Pendant les dernières paroles de Tranquille, la duchesse Isabelle avait pris sur le lit son chaperon et son voile: elle s'apprêtait pour sortir.

— Il n'y a rien à espérer de ce côté, dit-elle avec plus de fermeté dans la voix, il ne peut y avoir de combat loyal entre un spadassin et un enfant... J'étais folle, Tranquille, quand je t'ai dit cette nuit: tu as bien fait.

Tranquille baissa les yeux sous ce reproche, juste ou non, et garda un silence respectueux.

— J'étais folle! reprit la duchesse en s'animant, la colère m'avait aveuglée. Qu'importe au suzerain l'insulte d'un vassal! Et n'est-ce pas démenée que de laisser le fils d'Armagnac croiser l'épée avec un mercenaire!

— C'est vrai, cela! s'écria Tranquille dont les yeux s'ouvrirent tout grands. c'est bien vraie!

— Tu as mal fait, reprit madame Isabelle, il fallait laisser l'ignorance au-devant de lui comme un bouclier. En un jour tu as perdu le travail de quinze années!

Tranquille n'osait plus relever ses paupières et il répétait d'une voix désolée.

— C'est vrai cela! c'est bien vrai!

Ce n'était pas lui qui pouvait démêler ce qu'il y avait d'injuste dans le reproche de madame Isabelle; il aimait Jean d'Armagnac du même cœur que sa mère.

— Une semaine encore, poursuivait la duchesse, moins que cela peut-être et l'enfant eut été sauvé! car voici que l'étoile d'Armagnac recommence à briller au ciel... et c'est au moment où nous touchions le port que ton imprudence nous jette sur l'écueil?

Tranquille se frappa la poitrine et ne répondit point. La duchesse ne voyait pas la torture de son pauvre serviteur; elle continuait les yeux fixés sur son fils endormi:

— Et le mal que tu as fait, tu ne peux pas le réparer.

— C'est vrai! fit-il en un gémissement. Tout ce que vous dites est vrai, ma noble dame!

Isabelle avait achevé ses préparatifs de départ,

— Je n'ose pas l'embrasser dit-elle, de peur de l'éveiller... car, entends bien cela, Tranquille, durant mon absence je ne veux pas qu'il s'éveille. Veille sur lui, protège son repos, l'heure sonnera sans qu'il l'entende et peut-être éviterons-nous le plus grand de tous les malheurs!

Chaque fois que madame Isabelle mettait une idée sur le tapis, le pauvre Tranquille la saisissait avec avidité; il se redressa, une lueur de naïf espoir brilla parmi sa tristesse.

— C'est vrai! dit-il, suivant son habitude, je n'avais pas songé à cela.

Puis il ajouta en souriant tout à coup,

— Il y si longtemps qu'il n'a dormi! Voici cinq heures et la demie... Je promets bien qu'il ne s'éveillera pas avant minuit!

— Que Dieu le veuille! c'est pour lui que je vais m'efforcer. Comme elle soulevait la tapisserie, Tranquille fit un pas vers elle.

— Ma noble dame, murmura-t-il. Je vais bien souffrir, si vous ne me dites pas que vous me pardonnez.

La duchesse Isabelle n'avait certes pas la conscience du mal qu'elle venait de lui faire; elle était trop bonne pour ne pas garder au seul serviteur qui l'eût suivie dans sa détresse, une reconnaissance profonde. Mieux que personne au monde, elle connaissait Tranquille.

Ce que nous avons dit une fois aux premières pages de ce récit, la duchesse Isabelle était capable de le sentir. Dans frère Tranquille, il y avait deux hommes: celui qu'en voyait, timide et presque inerte; celui qu'on espérait, à de certaines heures et sans savoir pourquoi, puissant et vaillant; celui qui rampait dans l'humilité de sa sphère bornée, celui qui allait se redresser peut-être inopinément et grandir soudain au-dessus de la taille virile.

Ces choses ne s'expliquent point; rien ne dit à l'avance que l'étincelle peut jaillir du caillou perdu sous la poudre du chemin.

Quand frère Tranquille s'en vint lui demander pardon humblement et simplement, elle vit passer devant ses yeux ces quinze années d'abnégation tendre et de dévouement sans limites; elle prit la main de Tranquille, ému jusqu'aux larmes, et la pressa entre les siennes avec un sourire tout plein de gratitude.

— Ami, dit-elle, moi, je ne vous demande pas pardon parce que vous savez bien que je suis sa mère, et que la douleur rend aveugle. Mais à cette heure d'angoisse, je vous le dis, Tranquille, ceux qui portent le nom d'Armagnac vivront et mourront reconnaissants de vos services.

Elle lâcha la main de Tranquille et disparut derrière la draperie.

Tranquille resta un instant comme atterré.

— Services! murmura-t-il, reconnaissants! Voilà ce qu'elle m'a dit! Seigneur Jésus! Elle ne m'a donc pas pardonné!

Sa figure était bouleversée; il se prit à parcourir la chambre à grands pas.

— C'est moi qui ai fait cela, pensait-il, le cœur serré par un poignant remords; c'est moi qui ai dit à l'enfant: « Prends ton épée!... » Si l'héritier d'Armagnac meurt dans ce combat inégal, c'est moi qui l'aurai tué! Comment me pardonnerait-elle?

Il s'arrêta tout à coup et se tordit les mains, tandis que des sanglots soulevaient sa poitrine.

(A CONTINUER.)

COMMENCÉ LE 2 JANVIER 1880—(No. 2).

“ LE FEUILLETON ILLUSTRÉ ”

PARAIT TOUS LES JEUDIS.

ABONNEMENT:—Un an.....	\$1.00
do Six mois.....	0.50
do Trois mois.....	0.25
Le Numéro.....	0.02

Dans tous les cas strictement payable d'avance.

AUX AGENTS.—A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 10 centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois, et 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir. Aussitôt après réception du montant de l'abonnement, nous enverrons le journal et le reçu.

⚠ Ces conditions sont invariables.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: “ Feuilleton Illustré, Boite 1980 B. P.”

HOULE & CIE., Propriétaires,
61, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.